

Application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Numéro de la délibération	Objet	Vote
2023-01	Débat d'orientations budgétaires 2023	Présentation
2023-02	Tarifs du cimetière	adoption
2023-03	Candidature de la Commune pour l'implantation d'une brigade de gendarmerie	adoption
2023-04	Médiathèque – Modification du règlement intérieur de la carte unique	adoption
2023-05	Ukraine – Dons de générateurs	adoption

Fait à Héric, le 27 février 2023

Le Maire



Jean-Pierre JOUTARD